



Processus de détermination des zones de plus grande insécurité alimentaire au Niger



Version I

Novembre 2012

Andres L.
Lebailly Ph.
Yamba B.

Auteurs :

Ir. Ludovic Andres, Unité d'économie et développement rural, ULg-Gembloux Agro Bio Tech

Pr.Philippe Lebailly, Unité d'économie et développement rural, ULg-Gembloux Agro Bio Tech

Pr.Boubacar Yamba, Département de géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey

Les propos tenus dans ce document n'engagent que ses auteurs et en aucun cas le Fond Belge pour la Sécurité Alimentaire (FSBA).

Table des matières

Table des matières	i
Liste des tableaux	ii
Liste des figures	ii
Liste des annexes.....	ii
Abréviations	iii
Processus de détermination des zones de plus grande insécurité alimentaire au Niger	1
1 Introduction	1
2 Le ciblage des zones et populations les plus vulnérables.....	2
2.1 La vulnérabilité alimentaire selon le Système d'Alerte Précoce	2
2.2 La vulnérabilité alimentaire selon l'INS-Niger et le SAP	6
2.3 Les zones les plus vulnérables	9
3 Sélection des départements selon les conditions de sécurité physique et les programmes des PTF.....	10
3.1 Condition de sécurité physique.....	10
3.2 Programmes des Partenaires Techniques Financiers	12
4 Conclusion.....	17
5 Bibliographie	18
5.1 Revue de littérature.....	18
5.2 Sites internet consultés	19
Annexes	20

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classes définies par le CC/SAP	3
Tableau 2 : Note des dix variables composant l'indice de vulnérabilité du SAP	4
Tableau 3 : Indicateurs directs et indirects de l'enquête conjointe	7
Tableau 4 : Départements identifiés par nos trois critères de vulnérabilité	10
Tableau 5 : Partenaires Techniques Financiers recensés au Niger.....	13

Liste des figures

Figure 1 : Moyenne des indices du SAP en fonction des classes de vulnérabilité.....	5
Figure 2 : Moyenne des indices du SAP entre 1992 et 2007	6
Figure 3 : Pourcentage moyen de la population en insécurité alimentaire sévère et modérée... 8	
Figure 4 : Population en insécurité alimentaire sévère et modérée.....	9
Figure 5 : Délimitation des zones de relative sécurité physique	11
Figure 6 : Grappes déterminées et proposées.....	12
Figure 7 : Répartition des projets dans les huit régions du Niger	14
Figure 8 : Répartition des projets menés dans chaque département	14
Figure 9 : Estimation du nombre d'habitants par projet et par département.....	15
Figure 10 : Relation entre le nombre de programmes et l'indice moyen du SAP.....	16
Figure 11 : Six grappes proposées par le GRAP3A	17

Liste des annexes

Annexe 1 : Méthodologie d'évaluation du nombre de programmes	20
Annexe 2 : Liste des personnes contactées	21
Annexe 3 : Liste des communes par grappes	22

Abréviations

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
Afd : Agence française pour le développement
BAD : Banque Africaine de Développement
BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BC : Banque céréalière
BID : Banque Interaméricaine de développement
CCA : Cellule Crise Alimentaire
CC/SAP : Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CIC : Centre d'Information et de Communication
CTB : Coopération Technique Belge
DANIDA : Danish International Development Agency
DNPGBA : Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
FBSA : Fond Belge pour la Sécurité Alimentaire
FIDA : Fond International pour le Développement de l'Agriculture
GRAP3A : Groupe de Recherche en Appui à la Politique en Alimentation/Agriculture/Afrique
INS-Niger : Institut National de la Statistique du Niger
JICA : Japan International Cooperation Agency
OCHA : Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
PTF : Partenaires Techniques Financiers
SAP : Système d'Alerte Précoce
SE/SDR : Secrétariat Permanent/Stratégie de Développement Rural
UNCDT: United Nation Capital Development
USAID: United State Agency for International Development

Processus de détermination des zones de plus grande insécurité alimentaire au Niger

1 Introduction

Le Groupe de Recherche en Appui à la Politique belge en matière d’Alimentation et d’Agriculture en Afrique (GRAP3A) soutient les autorités fédérales belges dans l’élaboration de leurs stratégies de coopération, en mettant en commun des expertises universitaires sur des thématiques prioritaires pour la politique belge de coopération. Le GRAP 3A produit une expertise multidisciplinaire relative à la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique et plus particulièrement en République Démocratique du Congo et en République du Niger¹. Il cherche à établir un mode de production et de valorisation de connaissances novatrices, associant les chercheurs des universités du Nord et du Sud ainsi que les experts du secteur de la sécurité alimentaire à différents niveaux (Agences de coopération, ONG spécialisées, bureaux d’études). Dans le cadre de ces recherches, le GRAP 3A a été sollicité par le Fond Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA) afin de déterminer et de proposer des zones de plus grande insécurité alimentaire en République du Niger. Le FBSA, anciennement dénommé Fond Belge de Survie (FBS), a été créé en 2009 sous l’initiative du parlement belge. Son objectif est de réaliser des programmes intégrant toutes les dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation saine et nutritive et stabilité alimentaire). Il cible plus spécifiquement la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. Partant de ce constat, le GRAP 3A a retenu comme premier paramètre d’analyse, **les indices de vulnérabilité** produits par le Système d’Alerte Précoce (SAP) du Niger. Ceux-ci sont établis depuis 1992 et leur méthodologie est fortement basée sur la disponibilité alimentaire (bilan céréalier, fourrager, ...) et les prix des denrées alimentaires (céréale, élevage et produit de rente). De plus, depuis la dernière crise alimentaire de 2005, le SAP, avec l’aide de l’Institut National de la Statistique (INS), a mis en place une enquête annuelle conjointe sur les populations en insécurité alimentaire au Niger. Celle-ci aborde l’accessibilité alimentaire à travers l’analyse des revenus et des dépenses des ménages nigériens. Les données disponibles sont établies à partir d’une base de données s’étalant sur une période de 6 années (2006-2011) (Andres L. et Lebailly Ph, 2011a). Le choix de l’échelle de notre analyse repose sur la disponibilité et l’homogénéité des indices et pourcentages de la population en

¹ De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://www.grap3a.be>

insécurité alimentaire. Ces données sont analysées jusqu'aux unités administratives départementales du Niger². L'analyse de la vulnérabilité alimentaire axée sur la disponibilité (indice du SAP) et sur l'accessibilité (enquête conjointe du SAP et INS) dégagera des départements ou des grappes de départements. Ceux-ci seront ensuite validés ou non en fonction du **critère de sécurité physique** défini par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique et du nombre de programmes de développement rural au Niger. En effet, le Ministère des Affaires Etrangères a délimité une zone rouge où il est fortement déconseillé de se rendre. Les départements situés dans cette zone seront retirés de notre proposition. En outre, le FBSA souhaite tenir compte du **nombre de programmes menés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**. Une recherche auprès des PTF a été effectuée durant 2010 et 2011 afin de décrire l'ensemble des programmes. Toutefois, cette liste de programmes n'est pas exhaustive. Etant donné la difficulté d'obtenir certaines informations sur l'ensemble des actions des Organisations Non Gouvernementales, nous axerons cette description sur l'ensemble des programmes bilatéraux et multilatéraux de développement rural des PTF.

Enfin, une étude plus détaillée des départements choisis devra être réalisée afin de déterminer les populations les plus vulnérables des grappes proposées. Celle-ci sera réalisée grâce à des **critères recoupant les objectifs du FBSA** (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité). Cette description tentera de caractériser les grappes de départements proposées afin de mieux cibler les zones d'actions choisies pour le Fond Belge pour Sécurité Alimentaire (FBSA).

2 Le ciblage des zones et populations les plus vulnérables

2.1 *La vulnérabilité alimentaire selon le Système d'Alerte Précoce*

La vulnérabilité définie par le SAP repose sur un ensemble d'indicateurs évalué depuis vingt ans. Elle nous permettra d'avoir une vision à long terme de la vulnérabilité alimentaire des départements d'un point de vue de la disponibilité alimentaire. Cette évaluation de la vulnérabilité alimentaire par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) découle de l'analyse de l'insécurité alimentaire qui comporte deux dimensions : chronique ou structurelle et conjoncturelle. L'évaluation de la vulnérabilité est analysée à l'aide de deux types de suivis : le suivi annuel des zones à risque et le suivi mensuel. Ceux-ci

² Au Niger, il existe cinq niveaux administratifs : national, régional, départemental, communal et cantonal ou villageoise

concernent la situation alimentaire, sanitaire et nutritionnelle des ménages nigériens. Le suivi annuel identifie les zones et les populations les plus à risque. Les zones les plus à risque font l'objet d'un suivi mensuel. La description de la méthode d'évaluation de la vulnérabilité est reprise dans l'annexe 4 du Plan National de contingence : volet sécurité alimentaire et nutritionnelle (République du Niger, 2007) et le document d'informations nationales sur la prévention et la gestion des catastrophes au Niger (République du Niger, 2005). Ces documents et les différentes méthodes d'évaluation utilisées au Niger ont fait l'objet d'une analyse et se retrouvent dans un document de synthèse réalisé par le GRAP3A dans le courant de l'année 2011 (Andres L. et Lebailly P., 2011a).

A la fin de chaque campagne agro-sylvo-pastorale, un suivi est effectué en vue d'élaborer un indice qui permet d'évaluer la vulnérabilité de chaque département. Il se nomme « suivi annuel ». L'indice établi varie entre zéro et cent et chaque département est trié en fonction de quatre classes (Tableau 1) (République du Niger, 2005 ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011a ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011b).

Tableau 1 : Classes définies par le CC/SAP

Classes	Indice
Etat de famine	76-100
Extrêmement vulnérable	51-75
Vulnérable	26-50
Modérément vulnérable	0-25

Le calcul de cet indice se fait à partir des données récoltées au moyen d'une fiche d'identification des zones vulnérables auprès de comités décentralisés. Cette fiche a été introduite pour la première fois en 1992 et a subi plusieurs changements et améliorations. Elle est complétée au mois d'octobre par les comités sous-régionaux pour ensuite être transmise aux comités régionaux. Une fois la fiche vérifiée par ce comité, elle est transmise au CC/SAP afin d'être comparée aux informations des services centraux des ministères (Egg J. et *al.*, 2006). Le CC/SAP centralise les informations récoltées en dix groupes de variables présentées dans le Tableau 2 (République du Niger, 2007 ; République du Niger, 2005, Andres L. et Lebailly Ph., 2011a ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011b).

Tableau 2 : Note des dix variables composant l'indice de vulnérabilité du SAP

Variables	Note
La situation pluviométrique	9
La situation de l'agriculture vivrière	50*Coefficient de Pondération (CP)
La situation de l'agriculture de rente	50*CP
La situation pastorale	50*CP
Les sources de revenus secondaires (non-agricoles)	50*CP
L'état du marché	10
La situation sanitaire et nutritionnelle	6
Les éléments d'alerte	5
Les capacités d'ajustements	10
Le diagnostic (indice) de l'année précédente	10

La situation de l'agriculture vivrière, de rente, pastorale et les sources de revenus sont affectées d'un coefficient de pondération étant donné leur dépendance vis-à-vis des zones agro-écologiques et du degré de contribution de chaque activité aux revenus des ménages (République du Niger, 2007 ; République du Niger, 2005 ; Egg et *al.*, 2006). Les coefficients de pondération ont été estimés à l'aide de l'étude du centre régional AGRHYMET « Analyse de la vulnérabilité structurelle par système de production au Niger » menée dans le cadre du projet AP3A (CILSS, 2000 ; CC/SAP, 2004). Certaines variables, tels que la situation nutritionnelle et sanitaire, les capacités d'ajustements ne sont pas accompagnées d'un coefficient de pondération. « L'état des marchés permet de tenir compte de la dépendance des systèmes agricoles vis-à-vis des marchés céréaliers et de la plus grande dépendance des systèmes pastoraux vis-à-vis des marchés à bétail et des termes de l'échange bétail-mil » (République du Niger, 2005). La neuvième variable « capacité d'ajustement » regroupe trois facteurs : les activités monétaires pratiquées habituellement ; les possibilités de recourir à des stratégies d'adaptation et les mécanismes sociaux. Le barème de notation établi par le SAP atteint cent points après application des coefficients de pondération. A cette fiche d'identification s'ajoute une série de questions (91) apportant une information qualitative affinant l'indice de vulnérabilité de chaque département. Les informations récoltées avec la fiche sont ensuite traitées à l'aide d'un logiciel « Système Expert » qui compare les données conjoncturelles à des données dites structurelles, c'est à dire représentant une année moyenne qualifiée de « normale » (Boulanger P-M. et *al.*, 2004). Le pronostic définitif est établi lors de la réunion annuelle de novembre car les données définitives sur les campagnes agricoles, le développement des cultures de contre-saison, la commercialisation des produits agricoles et pastoraux, le revenu des activités monétaires secondaires et les stratégies d'adaptation peuvent plus amplement être prises en compte. Ces données quantitatives définitives seront alors croisées avec les données qualitatives des questionnaires, pour ensuite, déterminer une note chiffrée qui caractérisera le niveau de vulnérabilité de la zone étudiée (République du

Niger, 2005 ; Boulanger P-M. et *al.*, 2004 ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011a). Dans le cadre de notre étude, nous avons calculé la moyenne de cette note sur une période allant de 1992 à 2007. Selon cette moyenne, l'ensemble des départements du Niger sont vulnérables (26-50), à l'exception de cinq départements (Gaya, Birni Nkonni, Madaoua, Madarounfa, Mirriah) classés modérément vulnérables (0-25). Cette première constatation indique que le Niger présente une vulnérabilité structurelle combinée à une vulnérabilité conjoncturelle liée principalement au climat et aux ravageurs. Néanmoins, aucun département n'est classé extrêmement vulnérable et en état de famine (Figure 1).

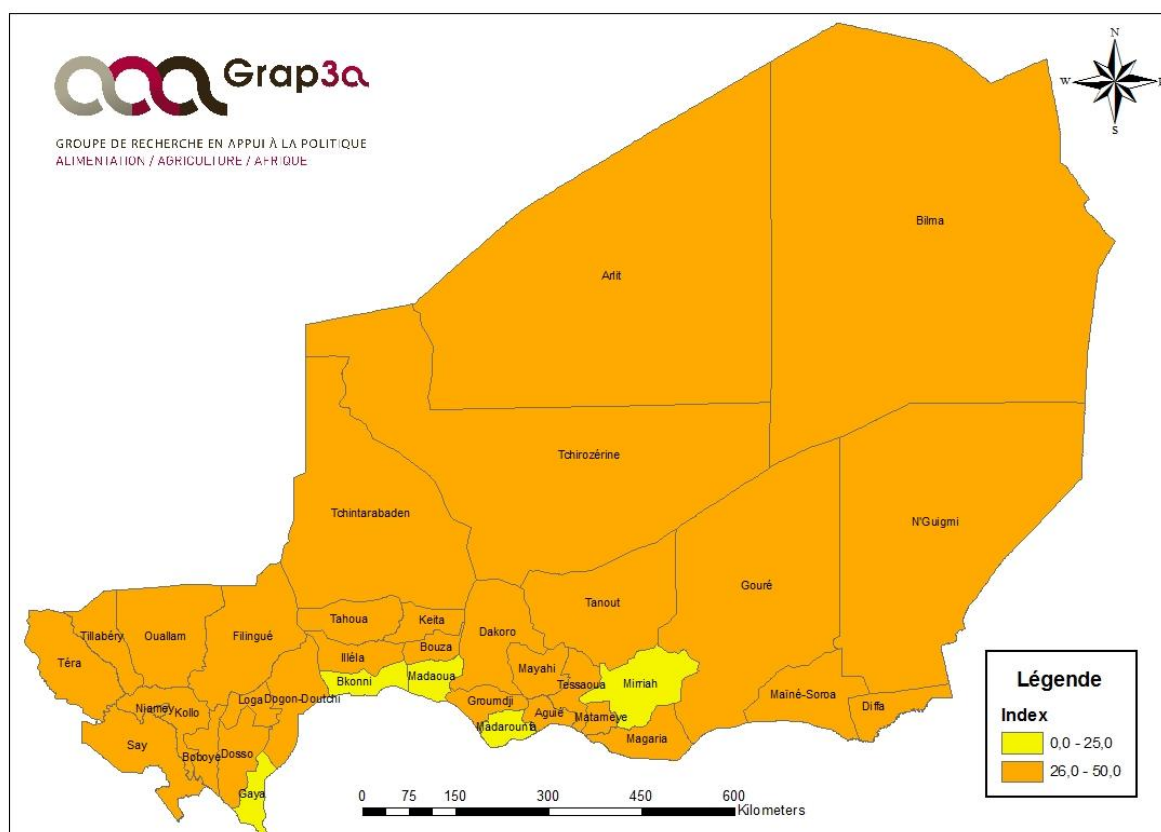


Figure 1 : Moyenne des indices du SAP en fonction des classes de vulnérabilité

Afin d'avoir une analyse plus fine des moyennes obtenues, cinq classes ont été constituées : 17-19 ; 19-28 ; 28-36 ; 36-42 ; 42-48 (Figure 2). Il en ressort que l'ensemble des départements situés à l'est et au nord du Niger sont plus fortement vulnérables que les départements situés sur la bande sud. Celle-ci est une bande agricole par excellence et possède des conditions climatiques plus favorables au bon déroulement de la campagne agricole. En effet, cette bande est répartie sur la zone sahélo-soudanienne et soudanienne. En outre, à l'est et au nord du pays, la vulnérabilité reste liée à la faible densité et qualité du réseau routier qui fait obstacle au désenclavement de certaines zones et par la même occasion au développement de filières d'écoulement des produits agricoles. Le département de Diffa et de Mainé Soroa en

est un exemple frappant car les potentialités agricoles de la zone de la Komadougou telles que la culture du poivron et les potentialités des cuvettes oasiennes permettraient aux populations de cette zone d'accroître leurs revenus et par la même occasion de diminuer leur vulnérabilité face aux chocs structurelles et conjoncturelles (Herault D., 2004 ; Ichaou A. et Guibert B., 2009). Trois départements ont un indice de vulnérabilité plus faible que les autres. Il est situé entre 17 et 19, il s'agit du département de Gaya, de Birni Nkonni et de Madaoua (Figure 2) (Andres L. et Lebailly Ph., 2011b).

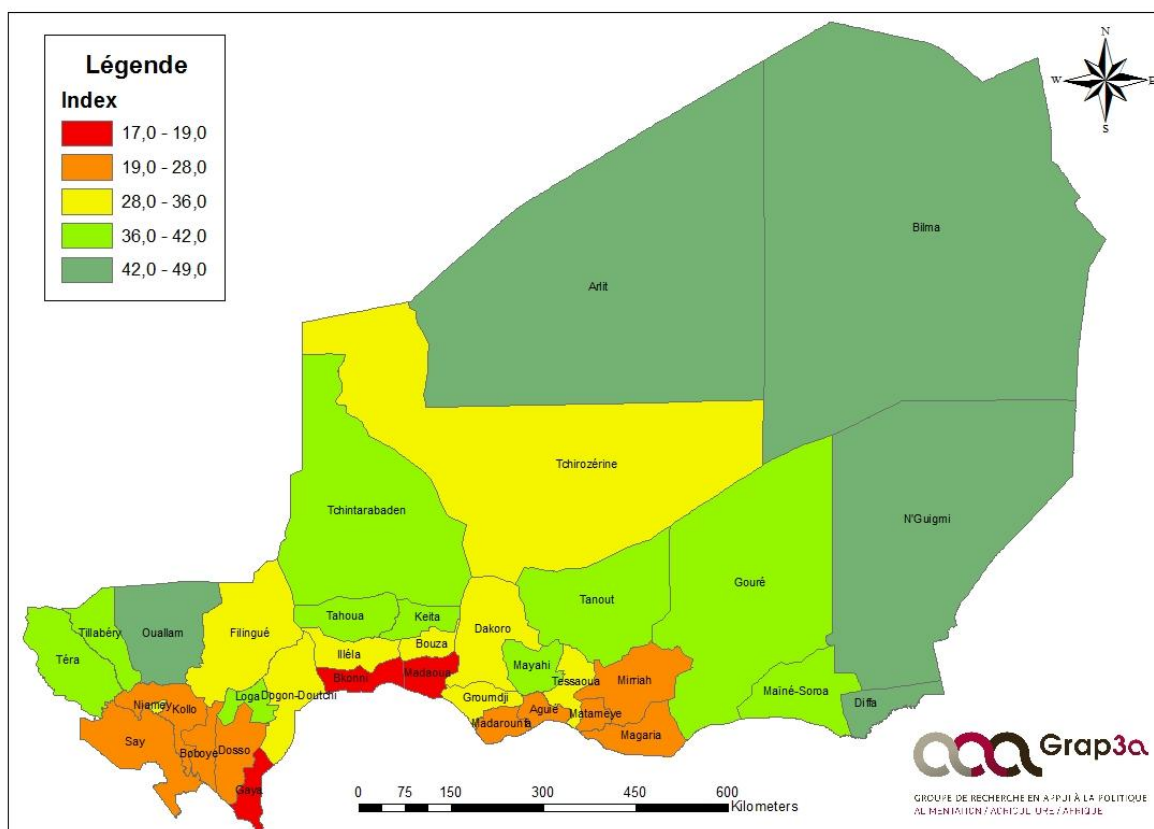


Figure 2 : Moyenne des indices du SAP entre 1992 et 2007

2.2 La vulnérabilité alimentaire selon l'INS-Niger et le SAP

Depuis 2006, l'INS-Niger et le SAP effectuent une évaluation de la vulnérabilité dans les départements du Niger. Cette analyse repose sur des enquêtes de vulnérabilité à deux niveaux : ménages et villages. Elles permettent d'identifier et de caractériser certains indicateurs servant au calcul de la vulnérabilité alimentaire. Les enquêtes « ménages » caractérisent les ménages par rapport aux trois composantes du concept de sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité et utilisation des aliments). Ils peuvent être décrit à l'aide des trois éléments suivants : Economie alimentaire des ménages ; Stratégies établies pour faire face aux difficultés alimentaires ; Consommation alimentaire. Les enquêtes « villages » fournissent « des informations sur les ressources naturelles (les terres, les espaces

réservés au pâturage, le potentiel de contre saison, etc.) et les infrastructures (école, route goudronnée ou latérite, collège, marché, etc.) des villages ». Elles s'adressent aux « membres les plus éduqués du village » (chef du village, notables, agents de santé, d'élevage, d'agriculture, associations, etc.) (SAP et INS, 2010 ; SAP et INS, 2009 ; SAP et INS, 2008 ; SAP et INS, 2007 ; SAP et INS, 2006 ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011a). Les enquêtes au niveau des ménages et des villages nous informent sur l'état d'insécurité alimentaire des ménages d'un point de vue de l'accessibilité et de l'utilisation saine et nutritive des aliments. Celui-ci se calcule à l'aide d'indicateurs directs et indirects présentés dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Indicateurs directs et indirects de l'enquête conjointe

Indicateurs directs	
Score de consommation alimentaire	Accessibilité et utilisation
Proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses globales	Accessibilité et utilisation
Durée des stocks	Disponibilité et accessibilité
Possession de bétail exprimé en UBT	Accessibilité
Indice de stratégie de survie	Accessibilité et utilisation
Indicateurs indirects	
Revenus des ménages	Accessibilité
Dépenses totales des ménages	Accessibilité
Pouvoir d'achat en équivalent mil	Accessibilité

Une fois que les données concernant les indicateurs sont relevées, on pratique une analyse en composantes principales avec les indicateurs directs (SAP et INS, 2010). Les indicateurs indirects servent à mieux interpréter les résultats obtenus lors de l'analyse et valider les différentes classes. Ils servent aussi à réajuster ces classes si possible. Les classes sont au nombre de quatre : Insécurité alimentaire sévère, modérée, à risque d'insécurité alimentaire et en sécurité alimentaire (SAP et INS, 2010 ; SAP et INS, 2008 ; SAP et INS, 2007 ; SAP et INS, 2006 ; Andres L. et Lebailly Ph., 2011a).

La moyenne présentée dans la Figure 3 regroupe les pourcentages de population en insécurité alimentaire sévère et modérée de cinq enquêtes conjointes du SAP et de l'INS :

- Enquêtes effectuées en mai 2006 ;
- Enquêtes effectuées en novembre 2006 ;
- Enquêtes effectuées en décembre 2008 et janvier 2009 ;
- Enquêtes effectuées en avril 2010 ;
- Enquêtes effectuées en décembre 2010 et janvier 2011.

Ces moyennes par département présentent une variabilité non négligeable (écart-type important) qui dépend essentiellement de deux facteurs : interannuel et intraannuel. En effet, les résultats présentés dans ces enquêtes varient en fonction de l'année où l'étude a été menée. Par exemple, la crise de 2010 a eu pour conséquence l'accroissement significatif du pourcentage de population en insécurité alimentaire sévère et modérée. De plus, ces enquêtes ont été exécutées durant des périodes différentes comme la période de soudure ou la période de récolte. Cette variabilité mensuelle a engendré une différence d'un point de vue de la valeur des indicateurs directs augmentant ou diminuant les pourcentages de population en insécurité alimentaire sévère et modérée. Les moyennes des départements ayant les pourcentages de population en insécurité alimentaire les plus élevés sont présentées dans la Figure 3. Afin de simplifier la lecture des données, nous ne présenterons que les départements ayant le pourcentage moyen de population en insécurité alimentaire sévère et modérée dépassant les 30%. Ils sont situés dans les régions de Tahoua (Keita, Tchintarabaden, Illéla, Bouza, Tahoua, Madaoua), de Tillabéri (Tillabéri, Ouallam, Téra et Filingué), de Dosso (Dosso, Loga, Boboye), de Maradi (Guidan Rounndji) et de Zinder (Mirriah). Trois des cinq départements ayant les pourcentages moyens les plus élevés sont situés dans la région de Tahoua : Keita (49,2%), Illéla (47,8%) et Bouza (47,5%) (Figure 3).

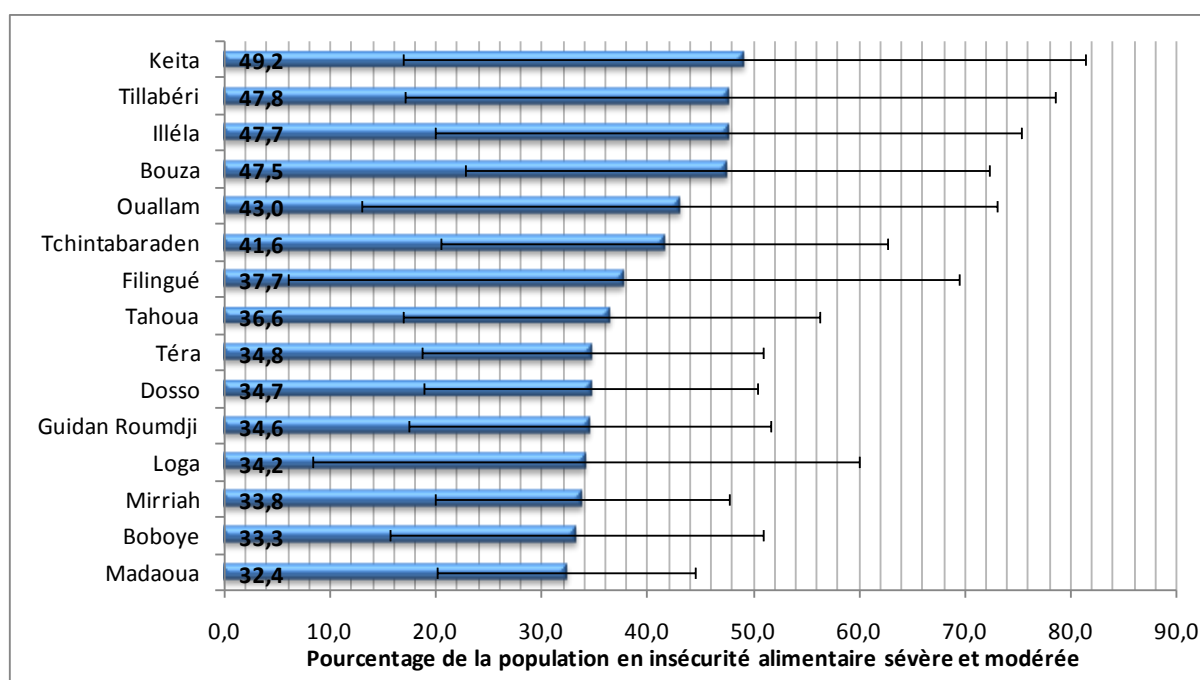


Figure 3 : Pourcentage moyen de la population en insécurité alimentaire sévère et modérée

La Figure 4 identifie le nombre moyen d'habitants en insécurité alimentaire sévère et modéré. Cette identification permet d'évaluer le nombre moyen de personnes touchées par cette insécurité alimentaire. Nous avons repris dans cette analyse le nombre moyen de

personnes en insécurité alimentaire sévère et modérée de trente trois départements³. Ceux-ci sont principalement situés dans la région de Tahoua (Illéla, Madaoua, Tahoua, Bouza), de Maradi (Mayahi, Guidan Roundji, Madarounfa, Tessaoua), de Zinder (Mirriah, Magaria, Tanout), de Tillabéri (Téra, Ouallam) et de Dosso (Dosso, Dogon Doutchi) (Figure 4).

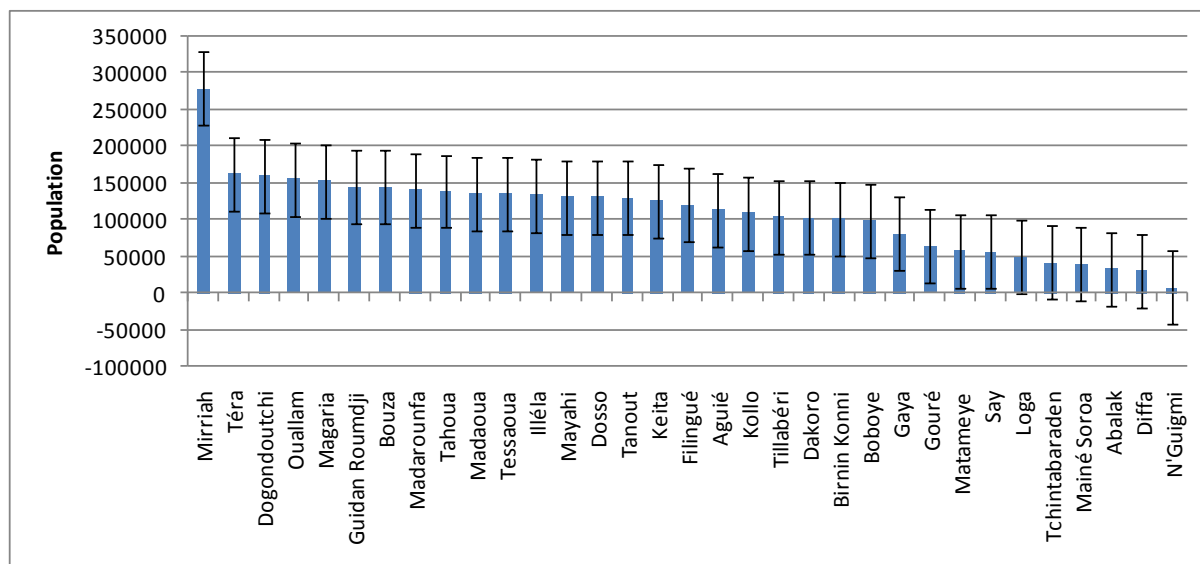


Figure 4 : Population en insécurité alimentaire sévère et modérée

2.3 Les zones les plus vulnérables

Les spécificités de ces deux méthodes d'évaluation de la vulnérabilité alimentaire permettent de dégager les départements ayant une insécurité alimentaire élevée d'un point de vue de la disponibilité (méthode SAP) et de l'accessibilité (méthode INS et SAP). En effet, le Système d'Alerte Précoce identifie depuis vingt ans un indice de vulnérabilité à partir d'indicateurs de disponibilité (bilan céréalier, bilan fourrager, précipitation, etc) alors que l'enquête conjointe détermine les pourcentages de la population les plus vulnérables et le nombre de personnes vulnérables grâce à l'accessibilité des ménages (revenus et dépenses des ménages durant différentes périodes). Elle tient aussi plus amplement compte de l'utilisation saine et nutritive des aliments notamment à travers le calcul du score alimentaire. Cette approche nous permet de réaliser une analyse recoupant deux des quatre piliers du concept de la sécurité alimentaire (FAO, 1996).

Au total, 27 départements sur 36 ont été retenus comme étant les départements les plus vulnérables et ayant les populations en insécurité alimentaire sévère et modérée les plus élevées. Trois départements sont repris par les trois moyennes présentées ci-dessus, il s'agit

³ Les trois départements de la région d'Agadez ne sont pas repris dans l'enquête conjointe pour des raisons de sécurité.

de Téra, Ouallam et Tahoua. En outre, onze départements sont identifiés dans deux des trois colonnes du Tableau 4 : Tillabéri, Tanout, Mirriah, Mayahi, Madaoua, Loga, Keita, Illéla, Guidan Roundji, Dosso, Tchintarabaden et Bouza. Le département de Madaoua ressort de notre analyse comme étant un département à forte insécurité alimentaire selon les enquêtes conjointes de l'INS et SAP tandis que selon l'indice moyen de vulnérabilité du CC/SAP, Madaoua présente un des indices moyens les plus faibles. Cette situation antagoniste confirme le haut potentiel agricole de Madaoua qui ressort dans l'indice de vulnérabilité alors que le nombre et le pourcentage de la population en insécurité alimentaire élevée indique un faible niveau de dépenses et de revenus ainsi qu'une mauvaise répartition des revenus au sein de la population. Cette situation antagoniste est confirmée par des enquêtes menées sur le terrain dans cette région dans le cadre de la recherche doctorale de Moussa dit Kalamou Mahamadou.

Tableau 4 : Départements identifiés par nos trois critères de vulnérabilité

Nb	Indice vulnérabilité	Population en insécurité alimentaire sévère et modérée	Pourcentage en insécurité alimentaire sévère et modérée
1	Ouallam	Mirriah	Keita
2	Arlit	Téra	Tillabéri
3	Bilma	Dogondoutchi	Illéla
4	N'Guigmi	Ouallam	Bouza
5	Diffa	Magaria	Ouallam
6	Tchintarabaden	Guidan Roundji	Tchintarabaden
7	Abalak	Bouza	Filingué
8	Mainé Soroa	Madarounfa	Tahoua
9	Loga	Tahoua	Téra
10	Tanout	Madaoua	Dosso
11	Téra	Tessaoua	Guidan Roundji
12	Tahoua	Illéla	Loga
13	Keita	Mayahi	Mirriah
14	Mayahi	Dosso	Boboye
15	Tillabéri	Tanout	Madaoua

3 Sélection des départements selon les conditions de sécurité physique et les programmes des PTF

3.1 Condition de sécurité physique

Selon le Ministère des Affaires étrangères belges, « il est formellement déconseillé de se rendre au nord d'une ligne qui relie Ayorou (Ouest), Tahoua, Gangara (sud de Tanout) et N'Guigmi » (Figure 5). Toujours selon le Ministère, « la seule zone relativement sûre se situe au sud de la ligne reliant Téra et Dosso, et passant par Niamey ». Il est évident qu'au vu de l'évolution de la situation politique et sécuritaire cette délimitation peut évoluer. De plus, les

connections avérées entre la secte Boko Haram située au Nord du Nigéria et la région de Dosso augmentent les risques d'insécurité dans la région. Cette condition nous permet d'ores et déjà d'éliminer les départements de la région d'Agadez de nos propositions. Ainsi que le nord de la région de Tillabéri (nord du département de Téra, Tillabéri, Ouallam et Filingué), de Tahoua (département de Tchintarabaden et d'Abalak, nord de Keita et Tahoua), de Maradi (le nord de Dakoro), de Zinder (le nord de Gouré et Tanout) et le nord de Diffa (le nord de N'Guigmi). Il semblerait que le Ministère ne recommande que les zones du sud-ouest du Niger. Cependant afin d'avoir un choix de zones plus étendues, cette analyse considérera le sud de la ligne qui relie Ayorou, Tahoua, Gangara et N'Guigmi (Figure 5).

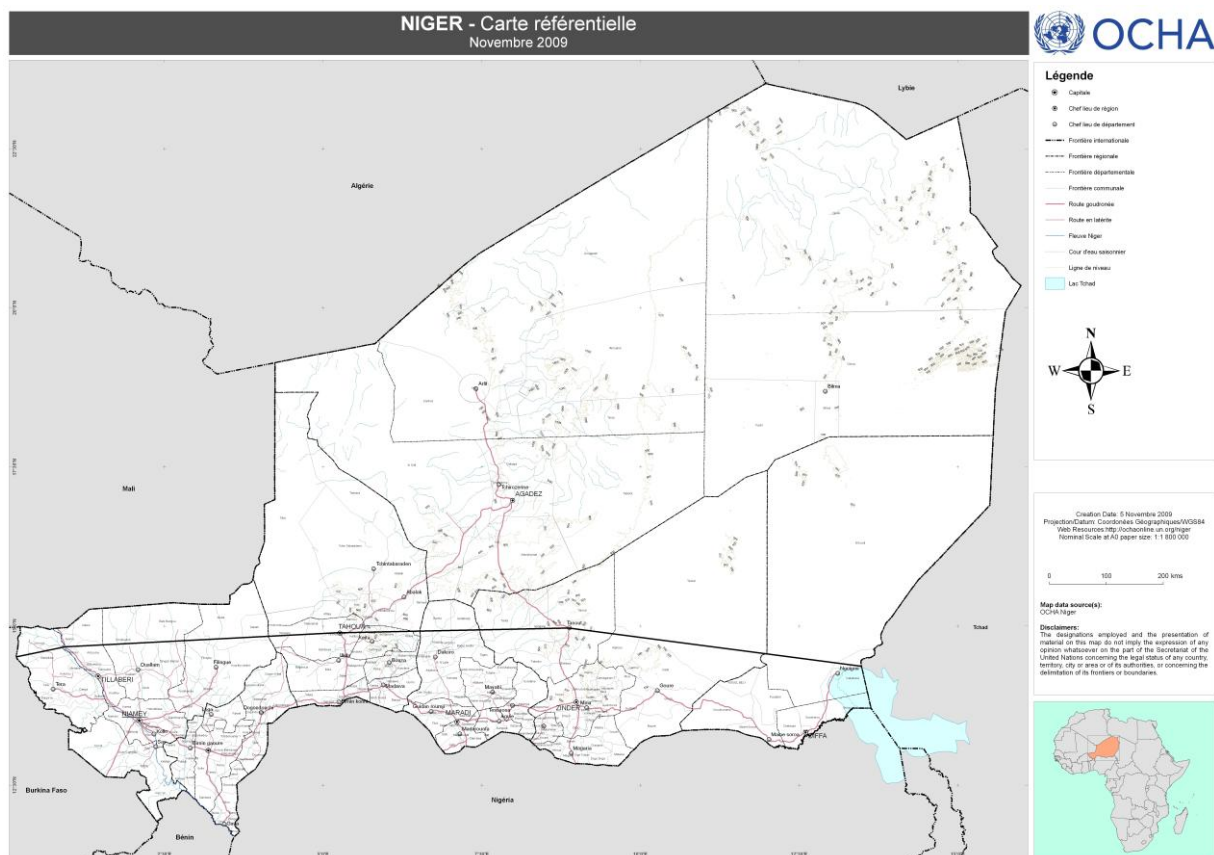


Figure 5 : Délimitation des zones de relative sécurité physique

Il est extrêmement important de souligner que les zones les plus vulnérables (Ouallam, Téra et Tahoua) sont déconseillées en termes de sécurité physique et ne seront donc pas reprises dans notre analyse. En outre, les départements de Tahoua, Tanout, Keita, Filingué, Tillabéri, N'Guigmi ne seront pas repris dans notre proposition pour les mêmes raisons. Toutefois, d'éventuelles grappes de communes situées au sud de ces départements pourraient être reprises à la fin de notre analyse. A cause des risques croissant dans le département de Dosso et Dogondoutchi, ceux-ci ne seront pas pris en compte dans notre proposition finale. Après avoir tenu compte des recommandations du Ministère des Affaires étrangères belge en

matière de sécurité physique, un total de quatorze départements a été retenu. Ceux-ci peuvent être regroupés en six grappes de départements : Boboye-Loga, Illéla-Bouza-Madaoua, Guidan Roundji-Madarounfa, Mayahi-Tessaoua, Mirriah-Magaria, Diffa-Mainé Soroa (Figure 6).

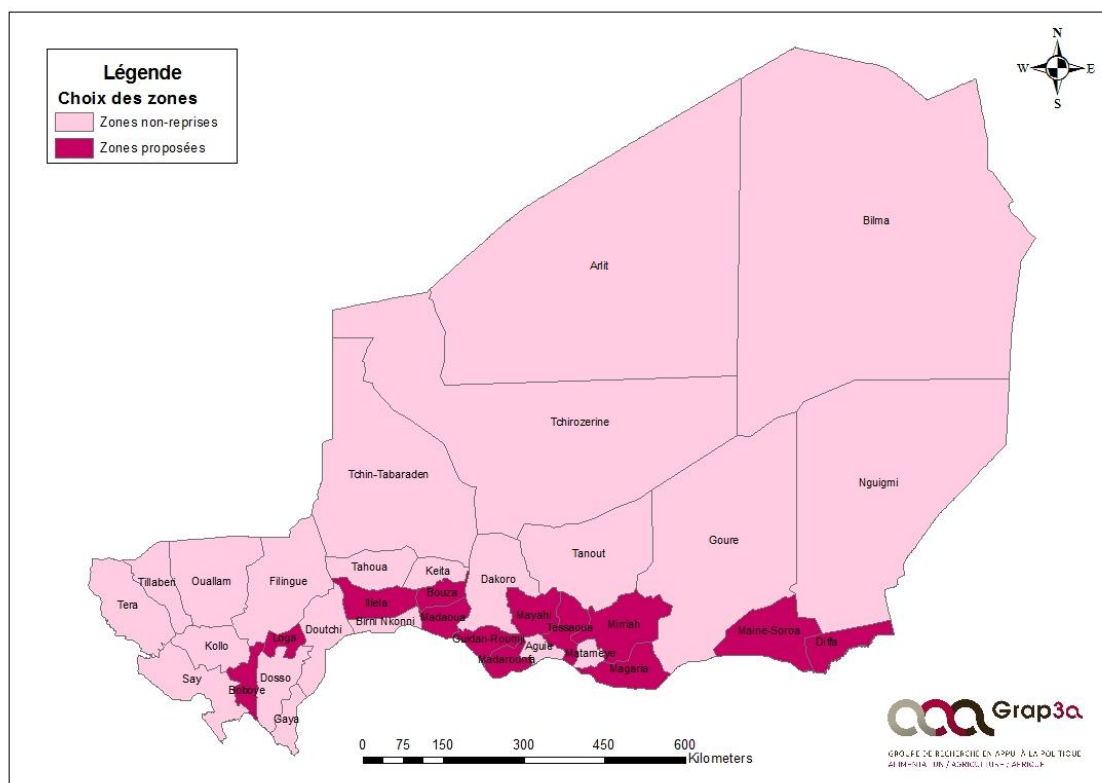


Figure 6 : Grappes déterminées et proposées

3.2 Programmes des Partenaires Techniques Financiers

Une revue de littérature et des interviews auprès des bailleurs de fond ont permis d'établir une liste non exhaustive des programmes bilatéraux et multilatéraux en matière de développement rural en cours durant l'année 2011. De plus, cette revue a été complétée par un document réalisé par le Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural (SE/SDR) disponible sur le site : <http://www.strategie-developpement-rural-niger.org>. Celui-ci a été établi afin d'identifier les programmes de développement rural réalisés au Niger (SE/SDR, 2011 ; OCHA, 2010). Dans un premier temps, nous analyserons les programmes au niveau des différentes régions du Niger. Ensuite, notre analyse ciblera la répartition de ceux-ci sur l'ensemble des départements nigériens. Enfin, notre analyse établira un ratio théorique représentant le nombre d'habitants par projet. Certains programmes couvrent une ou plusieurs régions ainsi qu'un ou plusieurs départements. Dans le cadre de ce travail, la terminologie « projet » décrira une partie d'un programme (Annexe 1). Notre revue de littérature et nos enquêtes auprès des bailleurs de fonds ont identifié quatre-vingt quatre programmes réalisés

par vingt deux PTF. Ces PTF sont principalement des agences nationales et internationales de coopération (onze agences nationales sont présentes au Niger) (Tableau 5).

Tableau 5 : Partenaires Techniques Financiers recensés au Niger

Nombre	Partenaires Techniques Financiers
1	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID)
2	Agence française de développement (AFD)
3	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)
4	Banque Africaine de Développement (BAD)
5	Banque mondiale
6	Banque Interaméricaine de Développement (BID)
7	Coopération Canadienne (ACDI)
8	Coopération nigéro-allemande
9	Coopération technique belge (CTB)
10	Danish International Development Agency (DANIDA)
11	Direction du développement et de la coopération suisse
12	Fond International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA)
13	Fond africain de développement
14	Fond pour l'environnement mondial
15	Italie
16	Japan International Cooperation Agency (JICA)
17	LUX-Development
18	Programme Alimentaire Mondial (PAM)
19	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
20	Union Européenne
21	United Nation Capital Development FUND-UNCDT
22	United State Agency for International Development (USAID)

Ces quatre-vingt quatre programmes sont situés sur une ou plusieurs régions, les projets se répartissent majoritairement sur cinq régions : Tillabéri (23) ; Dosso (22) ; Maradi (21) ; Tahoua (20) ; Zinder (19). Il est à noter que très peu de projets se situent à Diffa. Selon les différents entretiens⁴ effectués, très peu de PTF réalisent un projet dans cette région très éloignée et difficile d'accès alors que certaines problématiques ont été identifiées lors de missions des experts du GRAP 3A comme l'écoulement des productions agricoles sur le marché, l'ensablement des cuvettes oasiennes et la pression de l'élevage sur l'environnement. Comme développé ci-dessus, pour des raisons de sécurité physique, la région d'Agadez présente encore moins de projets que la région de Diffa, ceux-ci s'élèvent à huit (Figure 7).

⁴ Ces entretiens ont été menés auprès des autorités de Diffa par le Professeur Yamba lors d'une mission d'exploration dans cette région

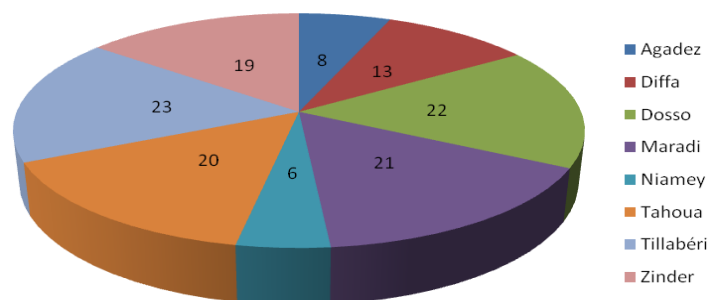


Figure 7 : Répartition des projets dans les huit régions du Niger

Néanmoins, il est intéressant d'agréger ces résultats au niveau des départements car les programmes menés par les PTF sont inégalement répartis au sein des huit régions. Les départements ayant très peu de projets (≤ 5) sur leurs territoires sont : Bilma ; Tessaoua ; Madaoua ; Aguié et Arlit. De plus, les départements ayant le nombre de projets le plus faible sont majoritairement situés au nord et à l'est du pays soit la région pastorale et agro-pastorale. En outre, les départements de la région de Tahoua ont très peu de projets par rapport aux autres départements des régions du Niger à l'exception de ceux d'Agadez (Figure 8).

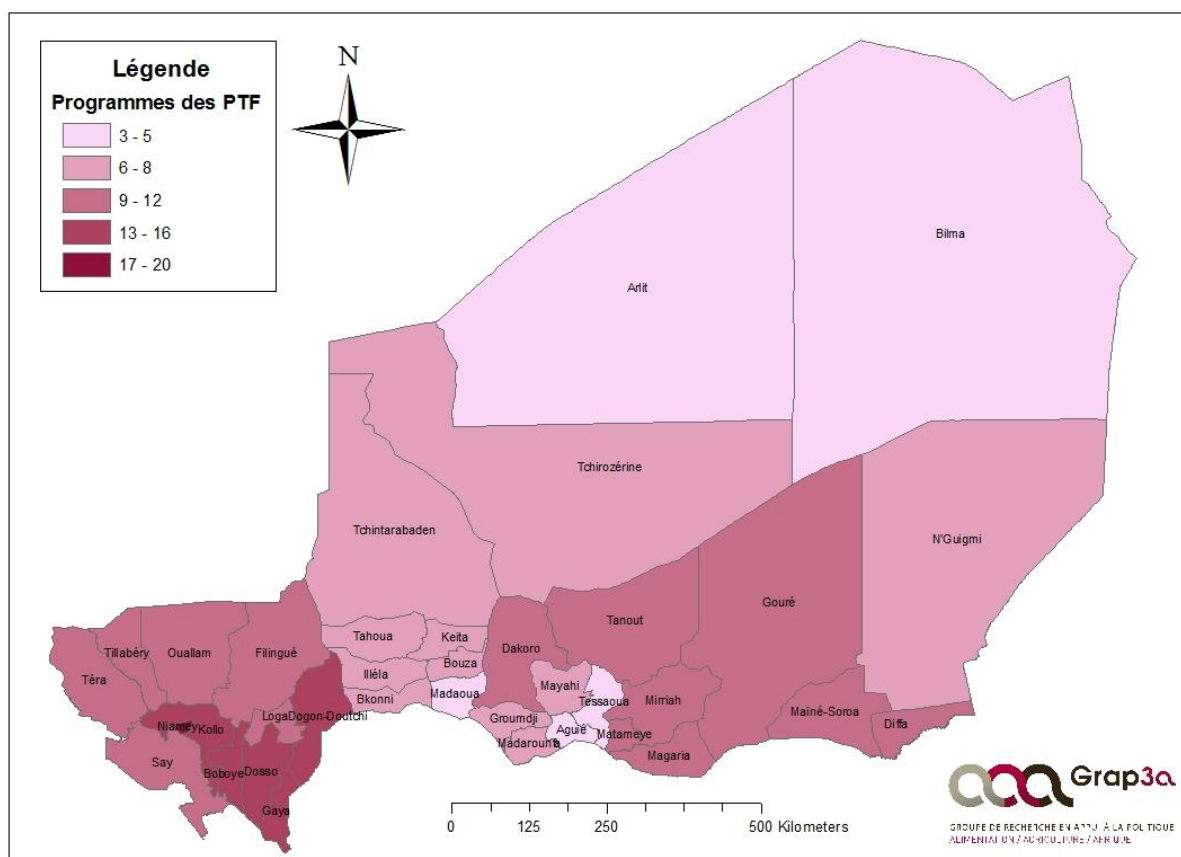


Figure 8 : Répartition des projets menés dans chaque département

Il nous a semblé pertinent de décrire le nombre de projets réalisés en fonction de la population de chaque département. Le calcul effectué n'est qu'une estimation de la population touchée, pour avoir réellement le nombre de personnes bénéficiant d'un projet, il faudrait étudier de manière spécifique les quatre-vingt quatre programmes afin d'identifier la population cible totale. Il serait très difficile de caractériser cette population étant donné les redondances possibles (plusieurs projets pour une même population). Nous avons obtenu ce ratio en divisant la population estimée en 2010 par le nombre total de projet pour chaque département. Il en ressort que les départements à haute densité démographique (> 100 hab/km²) ont logiquement les ratios d'habitants par projet les plus importants (INS-Niger, 2011). Le faible ratio du département de Gaya provient d'un nombre important de projets par rapport aux autres départements ayant une densité de population similaire (Figure 9). La moyenne théorique de ce ratio est de 49.491 habitants par projet et par département et l'écart type est de 27.513 habitants/projet/département.

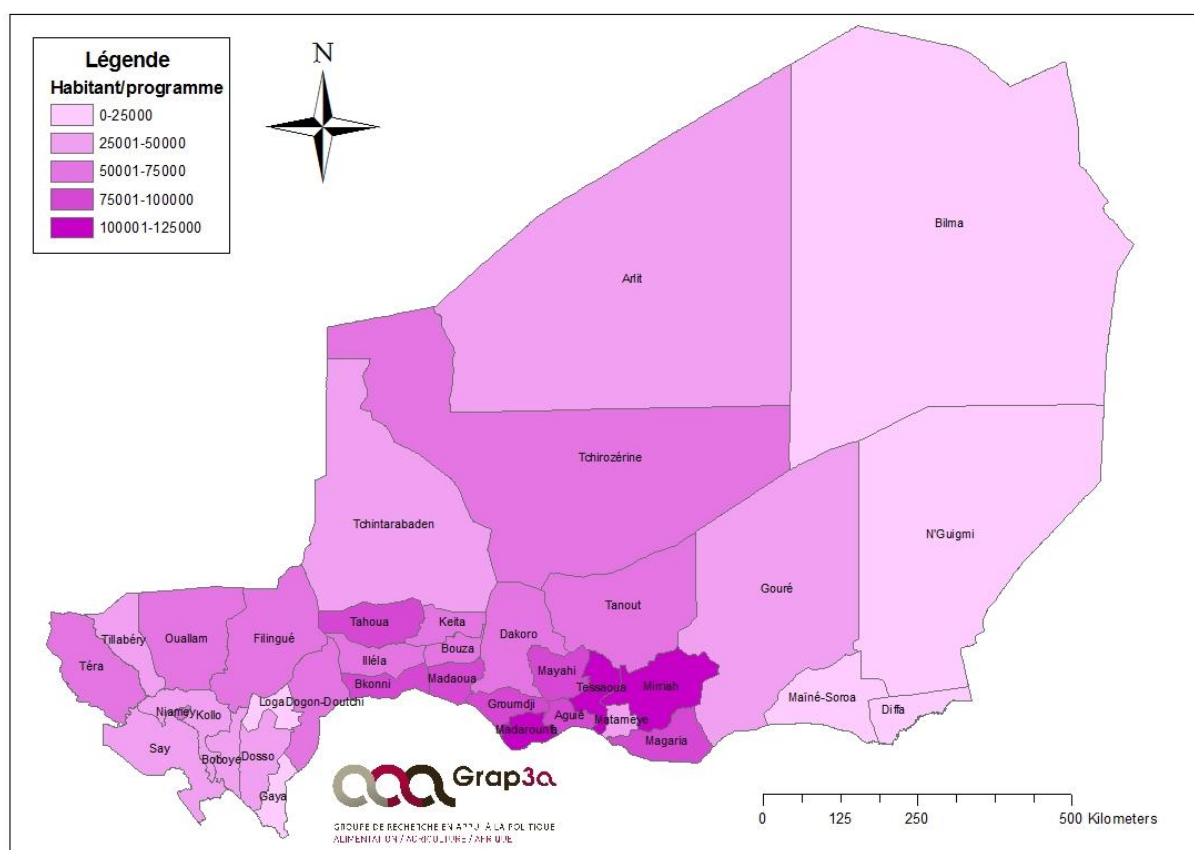


Figure 9 : Estimation du nombre d'habitants par projet et par département

Afin de faire le lien entre le critère de vulnérabilité alimentaire et le nombre de projet par département, la Figure 10 illustre la relation entre l'indice moyen de la vulnérabilité du SAP (1992-2007) et le nombre de programmes des PTF. Une présélection des départements a

été effectuée en tenant compte des départements ayant un indice supérieur à 30 et un nombre de projet par département inférieur ou égal à 13. Il en ressort que les départements ayant le nombre de projets le plus faible et un indice moyen le plus élevé sont principalement situés dans la région d'Agadez (Bilma et Arlit), de Diffa (N'Guigmi et Diffa), de Tillabéri (Ouallam) et de Tahoua (Tchintarabaden). Trois départements de Tahoua peuvent aussi être cités pour leur faible nombre de projets (inférieur à 10) et leur indice supérieur à 30, il s'agit de Tahoua, Bouza et Illéla ainsi que deux départements de Maradi (Mayahi et Guidan Rounndji) et du département de Tchirozérine (Figure 10).

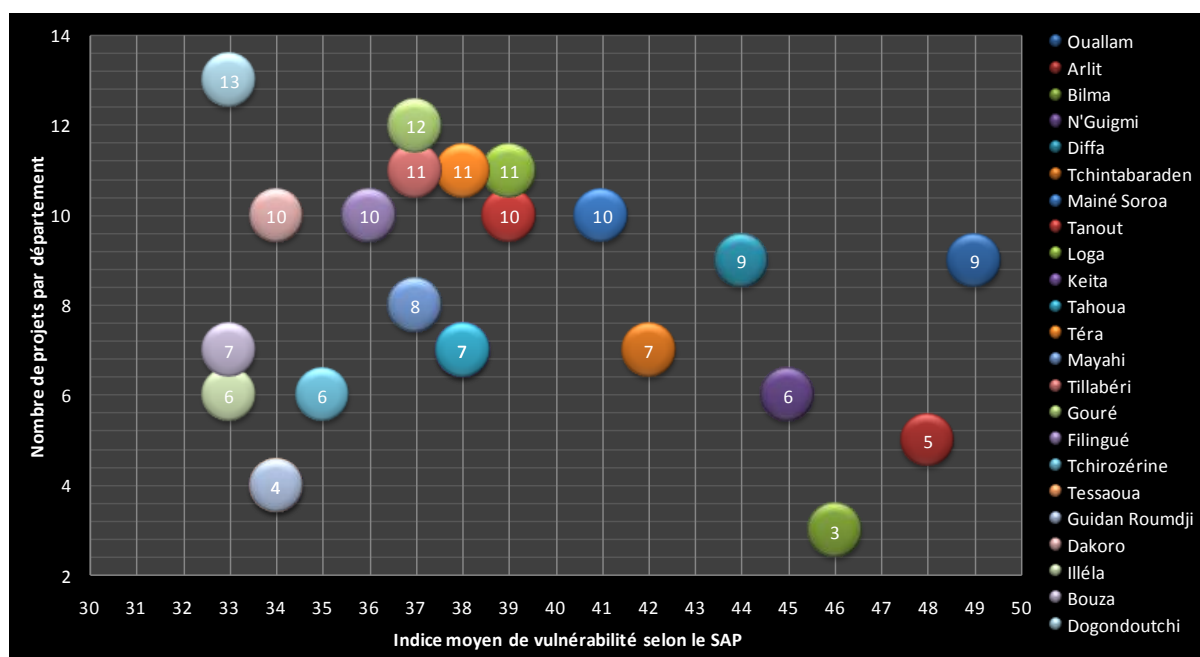


Figure 10 : Relation entre le nombre de programmes et l'indice moyen du SAP

Il en ressort que les six grappes proposées lors de notre analyse sont corroborées par les résultats présentés ci-dessus. Cependant, ces résultats atténuent le choix de certaines grappes telles que la grappe de Loga-Boboie, Mirriah-Magaria et Diffa-Mainé Soroa. En effet, celles-ci présentent un nombre de programmes supérieurs aux autres grappes suggérées (Figure 8). Alors que les grappes de Guidan Rounndji-Madarounfa et de Mayahi-Tessaoua présente un nombre élevé d'habitant par projet et par département renforçant de ce fait le choix de ces zones (Figure 9).

4 Conclusion

En conclusion, trois grappes de départements se dégagent et sont donc définies comme étant les zones de plus grande insécurité alimentaire au Niger. Il s'agit de : Illéla-Bouza-Madaoua, Guidan Roumdji-Madarounfa, Mayahi-Tessaoua. Ces départements émergent en raison d'une part de la forte vulnérabilité de leur population et d'autre part par la validation de ce choix à l'aide des deux critères complémentaires (sécurité physique et programmes des PTF). Les trois autres grappes validées suivant nos critères (Boboye-Loga, Mirriah-Magaria, Diffa-Mainé Soroa) sont néanmoins proposées afin d'élargir les propositions et de recouper l'ensemble du territoire nigérien. Les communes situées au sud des départements rejetés par le critère de sécurité physique vont être intégrées aux six grappes afin de représenter plus amplement les zones les plus vulnérables (Figure 11)⁵. De plus, en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire, ces grappes restent modulables d'un point de vue des communes tout en gardant le « noyau de base », soit les départements proposés par notre analyse.

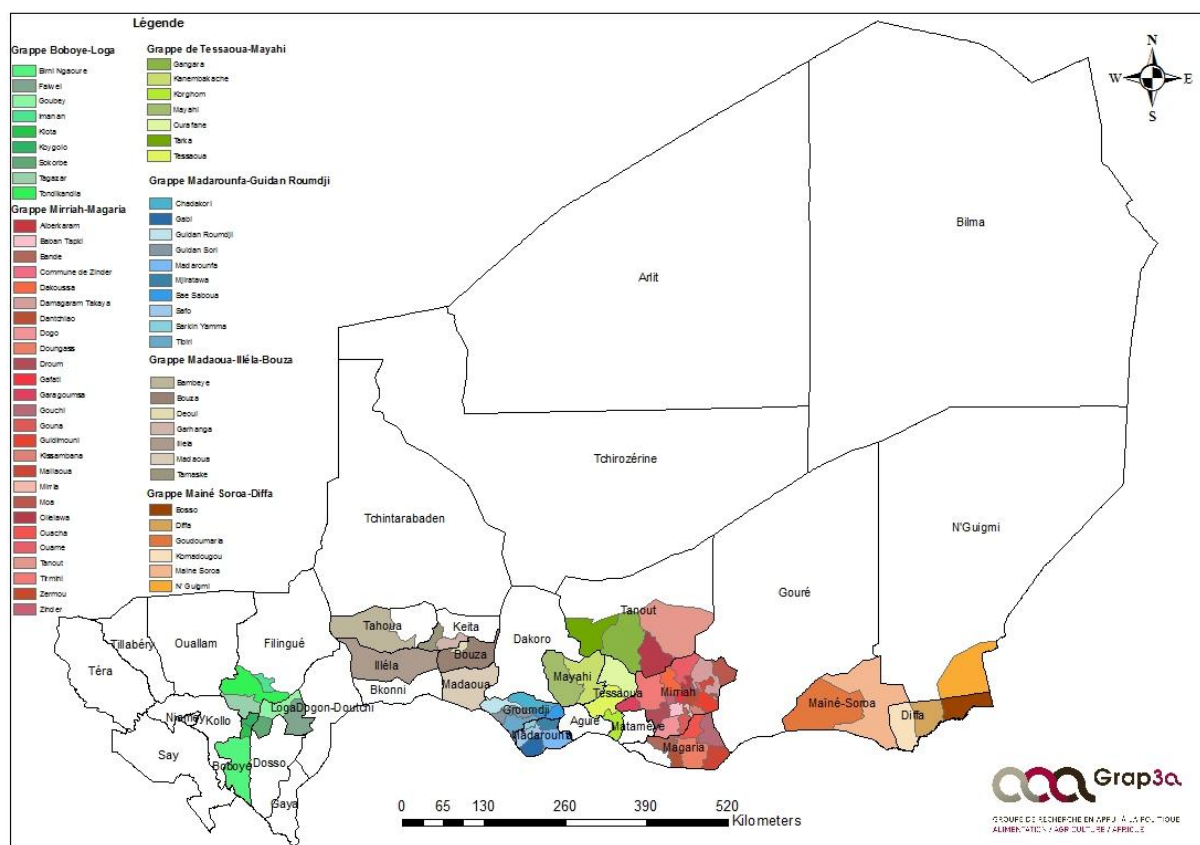


Figure 11 : Six grappes proposées par le GRAP3A

⁵ L'annexe 3 reprend la liste des communes par grappe proposée dans ce travail

5 Bibliographie

5.1 Revue de littérature

1. Andres L. et Lebailly Ph., (2011a). *Note synthétique sur l'évaluation et le calcul de la vulnérabilité des ménages au Niger*. Gembloux : Rapport final GRAP3A de février 2011. 15 p.
2. Andres L. et Lebailly Ph., (2011b). *The assessment of food vulnerability in Sahel countries: case of the early alert system of Niger*. Boon: Tropentag conference October 7-9 2011.
3. Boulanger P-M., Michiels D., De Jaecher C., (2004). *Système d'information sur la sécurité alimentaire*. France, Paris : Ed. L'Harmattan, ISBN 2-7475-5885-1. 305 p.
4. CC/SAP, (2004). *Résultat de l'exploitation des fiches d'identification des zones vulnérables année 2004-2005*. Niger, Niamey : République du Niger, Cabinet du Premier Ministre, Décembre 2004. 21 p.
5. Centre d'Information et de Communication, (2010). *Base de données sur les actions menées par les Partenaires Techniques Financiers en matière de sécurité alimentaire*. Niamey : CIC, DNP-GCA, le 18 mai 2010.
6. CILSS, (2000). *Le contexte de la vulnérabilité structurelle par système de production au Burkina Faso, Niger, Mali et Sénégal*. Niger, Niamey : Centre régional AGRHYMET, projet AP3A. p 30.
7. Egg J., Michels D., Blein R., Alby Flores V., (2006). *Evaluation du dispositif de prévention de gestion des crises alimentaires du Niger : Rapport principal*. Niger : République du Niger, Cellule Crise Alimentaire, IRAM. Rapport Provisoire. 218 p.
8. Food and Agricultural Organization, (1996). *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale*. Rome : Sommet mondiale de l'Alimentation.
9. Herault D., (2004). *Etude sur les filières et les systèmes de production de la Komadougou*. Niger : ONG Karkara, République du Niger et Coopération danoise, rapport du projet d'appui aux producteurs agricole de la Komadougou. 80 p.
10. Ichaou A. et Guibert B., (2009). *De la dune fixée à la cuvette retrouvée l'exemple du projet d'appui à la gestion des ressources naturelles au Niger*. Niger : ONG Karkara. 27 p.
11. INS-Niger, (2011). *Population du Niger estimée en 2010*. République du Niger, Niamey : INS-Niger. 1 p.
12. OCHA, (2010). *Qui fait quoi et où au Niger ? sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Niger, Niamey : Centre Information et Communication, OCHA. 41 p.
13. République du Niger, (2007). *Plan national de contingence volet sécurité alimentaire et nutritionnelle*. Niger : cabinet du premier ministre, DNP-GCA novembre 2007. 71 p.
14. République du Niger, (2005). *Informations nationales sur la prévention et la gestion des catastrophes au Niger*. Niger : Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce. 18 p.
15. SAP et INS, (2010). *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*. Niger, Niamey : CC/SAP, INS, SIMA, FEWSNET, PAM, FAO, UINCEF, Union Européenne.
16. SAP et INS, (2009). *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*. Niger, Niamey : CC/SAP, INS, SIMA, FEWSNET, PAM, FAO, UINCEF, Union Européenne.

17. SAP et INS, (2008). *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*. Niger, Niamey : CC/SAP, INS, SIMA, FEWSNET, PAM, FAO, UNICEF, Union Européenne. 64 p.
18. SAP et INS, (2007). *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*. Niger, Niamey : CC/SAP, INS, SIMA, FEWSNET, PAM, FAO, UNICEF, Union Européenne. 171 p.
19. SAP et INS, (2006). *Enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages*. Niger, Niamey : SAP/CC, INS, SIMA, FEWSNET, PAM, FAO, Union Européenne, Coopération française. 116 p.
20. Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural, (2011). *Atlas des projets et programmes de développement rural au Niger*. Niamey : SE/SDR.

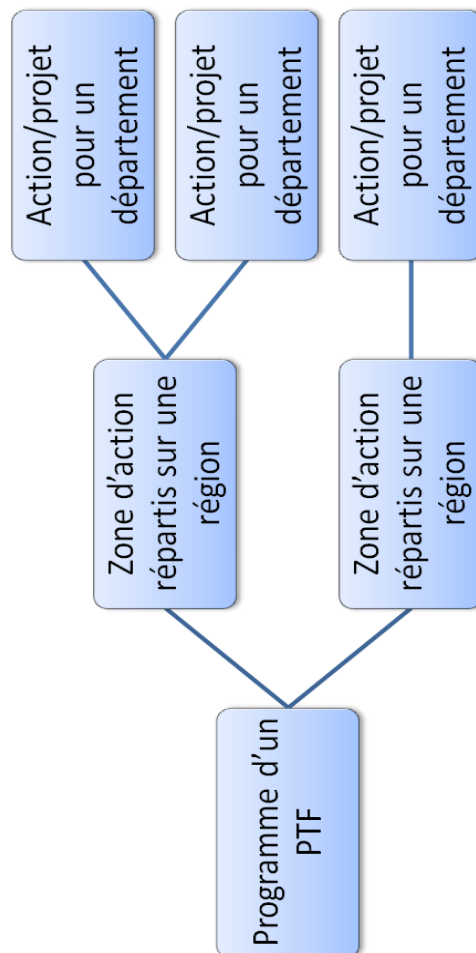
5.2 Sites internet consultés

1. Ministère des Affaires Etrangères belges, conseil de sécurité pour le Niger. <http://diplomatie.belgium.be/fr/> consulté le 14 décembre 2010.
2. UNFPA, Carte du Niger et de ces 8 régions. <http://niger.unfpa.org/niger.htm>, consulté le 14 décembre 2010.
3. CIC, mai 2010. *Compiled ONG*. <http://www.cic.ne>, consulté le 25 juillet 2010.
4. CIC, mai 2010. *Synthèse du nombre de villages et populations des zones vulnérables des communes, département, région en 2009/2010*. <http://www.cic.ne>, consulté le 25 juillet 2010.

Annexes

Annexe 1 : Méthodologie d'évaluation du nombre de programmes

Le schéma méthodologique repris ci-dessous explique la hiérarchie utilisée pour l'énumération des programmes par région et/ou par département. En effet, un même programme d'un PTF peut couvrir une à plusieurs régions et de même celui-ci peut aussi recouvrir un à plusieurs départements. Cette démarche tente d'expliquer pourquoi le nombre total de programmes, soit 84 programmes, ne correspond pas au total des actions/projets par région et par département et pourquoi la terminologie de « Projet » a été introduite. Un « Projet » a été défini comme étant une partie ou l'ensemble d'un programme répartis sur une région ou plusieurs départements.



Annexe 2 : Liste des personnes contactées

Institutions	Personnes
Agence canadienne de développement international	Haladou Moussa
AGRHYMET	Abdallah Samab
AGRHYMET	Bernardin Zoungrana
CARE Niger	Abdou Sirfi Katoumi
Cellule Crise Alimentaire (CCA)	Djibo Banaou
Centre d'Information et de Communication (CIC)	Mourkara Yakoubou
Coopération danoise	Mai Moussa
Coopération française	Balique Hubert
Coopération italienne	Cristian Bevacqua
Coopération suisse	Ba Ibrahim
Coopération Technique Belge	Olivier Heck
Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA)	Bacharou Salissou
Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA)	Hamidou Ninkeila
FEWSNET	Adamou Hinsu
Food and Agricultural Organization	Mourtala Sani
Institut National de la Statistique	Soumana Harouna
Institut National de la Statistique	Oumarou Habi
Institut National de la Statistique	Alio Dangana
Japan International Cooperation Agency	Okumoto Yasuyo
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage : conseiller technique du ministre	Bangana Ibrahim
Ministère de l'agriculture et de l'élevage : Développement pastoral	Abdoul Malick Haido
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage : Statistiques Agricoles	Harouna Ibrahim
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage : Statistiques Agricoles	Doulaye Hamado
OCHA	Olivier Eyenga
Save The Children	Abdou Malam Dodo
Service Allemand de développement	Kabo Nahorbé
Stratégie de Développement Rural	Maïkoréma Zeinabou Badéri
Stratégie de Développement Rural	Abdou Garba
Système d'Alerte Précoce (SAP)	Hamani Harouna
Système d'information du bétail (SIMBétail)	Omar Alpha
Système d'information du bétail (SIMbétail)	Atté Issa
Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)	Sadou Garba Djibrilla
Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)	Sani Laouali Addoh

Annexe 3 : Liste des communes par grappes

Légende

Grappe Boboye-Loga

	Birni Ngaoure
	Falwel
	Goubey
	Imanan
	Kiota
	Koygolo
	Sokorbe
	Tagazar
	Tondikandia

Grappe Mirriah-Magaria

	Alberkaram
	Baban Tapki
	Bande
	Commune de Zinder
	Dakoussa
	Damagaram Takaya
	Dantchiao
	Dogo
	Doungass
	Droum
	Gafati
	Garagoumsa
	Gouchi
	Gouna
	Guidimouni
	Kissambana
	Mallaoua
	Mirria
	Moa
	Ollelawe
	Ouacha
	Ouame
	Tanout
	Tirmini
	Zermou
	Zinder

Grappe de Tessaoua-Mayahi

	Gangara
	Kanembakache
	Korghom
	Mayahi
	Ourafane
	Tarka
	Tessaoua

Grappe Madarounfa-Guidan Roudji

	Chadakori
	Gabi
	Guidan Roudji
	Guidan Sori
	Madarounfa
	Mjiratawa
	Sae Saboua
	Safo
	Sarkin Yamma
	Tibiri

Grappe Madaoua-Illéla-Bouza

	Bambeye
	Bouza
	Deoul
	Garhanga
	Illela
	Madaoua
	Tamaske

Grappe Mainé Soroa-Diffa

	Bosso
	Diffa
	Goudoumaria
	Komadougou
	Maine Soroa
	N' Guigmi